

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**Séance du **26 avril 2010**

Délibération n° 2010-1443

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Organisation du symposium scientifique "Demain, vers une chimie choisie" - Attribution d'une subvention à l'association Santé Rhône-Alpes

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 16 avril 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 28 avril 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mmes Elmalan, Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Broliquier, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Léonard, Lévéque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Nissanian , Ollivier, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, M. Vincent, Mme Yémian.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Buna (pouvoir à M. Giordano), Daclin, Arrue, Bouju (pouvoir à M. Grivel), Balme (pouvoir à M. Claisse), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Coste), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Turcas (pouvoir à M. Havard), Vergiat (pouvoir à M. Suchet), Vial (pouvoir à M. Da Passano), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mmes Ait-Maten, Bailly-Maitre, MM. Deschamps, Dumas, Lelièvre, Muet, Pillonel.

Séance publique du 26 avril 2010**Délibération n° 2010-1443**

commission principale : développement économique

objet : **Organisation du symposium scientifique "Demain, vers une chimie choisie" - Attribution d'une subvention à l'association Santé Rhône-Alpes**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 avril 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le pôle de compétitivité chimie environnement Axelera s'est donné pour ambition stratégique de développer la chimie du futur et de devenir un pôle industriel et scientifique leader en Europe d'ici 2012. Ce pôle est un atout essentiel de la politique de développement économique en faveur de la filière des écotechnologies que la Communauté urbaine de Lyon met en œuvre. Elle souhaite donc accompagner Axelera dans son développement et lui confirmer son engagement afin de :

- favoriser la production d'innovations génératrices de valeur ajoutée et d'emplois pour les entreprises et le territoire,
- accroître l'attractivité de l'agglomération lyonnaise et conforter l'ancre des entreprises et des compétences.

Dans le cadre du développement d'Axelera, la Communauté urbaine de Lyon souhaite accompagner les initiatives qui permettent d'en accroître la visibilité et qui contribuent au rayonnement scientifique et international de l'agglomération lyonnaise.

A ce titre, la Communauté urbaine a soutenu les trois premières éditions du symposium scientifique international intitulé "Demain, vers une chimie choisie". Ce symposium tenu en 2006, 2007 et 2008 a réuni, à chaque édition, près de 500 scientifiques, chercheurs et industriels internationaux ainsi que près de 500 élèves de l'académie de Lyon en face à face avec des Prix Nobel de chimie.

Forte de ce succès, l'association Santé Rhône-Alpes souhaite renouveler, en 2010, l'organisation de ce symposium en partenariat avec Axelera, l'Ecole supérieure de chimie-physique-électronique de Lyon (CPE Lyon) et l'Ecole normale supérieure de Lyon (ENL), les 3 et 4 juin 2010 sur la thématique de l'interface entre la chimie et la biologie : "La chimie pour le vivant... le vivant pour la chimie".

La manifestation a deux ambitions principales :

- la première est de réunir un congrès scientifique de qualité, avec des intervenants internationaux dont des prix Nobel de chimie sur des thématiques de recherche liées à la santé et au développement durable,
- la seconde est de faire découvrir la science et de la faire aimer, en associant plus de 500 jeunes et leurs enseignants au travers d'un face à face et d'un débat exceptionnel avec des scientifiques reconnus mondialement.

Dans ce cadre, la Communauté urbaine est sollicitée pour la première fois, afin de soutenir l'association Santé Rhône-Alpes, à hauteur de 10 000 €, pour l'organisation du 4^e symposium international "Demain, vers une chimie choisie" en 2010. La Communauté urbaine de Lyon souhaite accompagner cette manifestation internationale car elle permettra de contribuer :

- au rayonnement international du tissu scientifique lyonnais en chimie et en environnement, notamment à travers son pôle de compétitivité AXELERA,
- au positionnement de l'agglomération lyonnaise sur les salons et congrès internationaux,
- au dialogue sociétal entre chimie et développement durable dans un moment unique d'échanges et de débats entre scientifiques, industriels, collégiens, lycéens et enseignants.

Budget et plan de financement prévisionnel de l'événement (en € TTC)

DEPENSES		RECETTES	
Intitulé de la dépense	Montant	Organisme	Montant
<i>Dépenses Prix Nobel</i>	20 000	<i>Ministère de la Recherche</i>	5 000
<i>Avions - déplacements</i>			
<i>Hébergement, restauration . hôtel-restauration-divers</i>	18 000	<i>Centre national de recherche scientifique (CNRS)</i>	25 000
<i>Publicité-Promotion-Presse</i>	23 000	<i>Conseil général du Rhône</i>	10 000
. prestation attachée de presse	5 000		
. impression	5 000		
. Web site + live web cast	10 000	<i>Ecole normale supérieure (ENS)-Chimie, physique, électronique (CPE)-Universités</i>	8 000
. film + photo	3 000		
<i>Jeune-traduction-animations</i>	14 000	<i>Région Rhône-Alpes</i>	10 000
. animatrice	6 000		
. sonorisation-traduction	8 000		
<i>Organisation</i>	45 000	<i>Communauté urbaine de Lyon</i>	10 000
. directeur de projet (44 j/450 €)	20 000		
. chef de projet (50 j/300 €)	15 000	<i>Inscription</i>	2 000
. chargé de mission	5 000		
. divers	5 000	<i>Mécénat</i>	50 000
TOTAL	120 000	TOTAL	120 000

L'évaluation de l'opération sera menée selon les indicateurs suivants :

- le nombre de participants et notamment le nombre d'entreprises et de centres de recherche mobilisés localement et internationalement,
- le taux de participants d'origine internationale,
- le nombre de jeunes participants au débat avec les scientifiques,
- le nombre et la qualité des articles parus sur la manifestation dans la presse régionale, nationale et internationale.

Il est proposé que la Communauté urbaine de Lyon intervienne au profit de l'association Santé Rhône-Alpes à hauteur de 10 000 € TTC pour l'exercice 2010 afin de permettre la réalisation de cet événement ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € au profit de l'association Santé Rhône-Alpes pour le soutien du 4^e symposium scientifique "Demain, vers une chimie choisie",

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Santé Rhône-Alpes définissant notamment les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Ces dépenses seront imputées aux crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2010 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 1 553 - suivant l'échéancier suivant :

- 8 000 €, soit 80 % du montant, seront versés suivant réception, par la Communauté urbaine, du certificat de notification de la convention,

- 2 000 €, soit 20 %, sur remise d'un rapport détaillé pour chacune des actions.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 29 avril 2010.